



Travail social en milieu ouvert et altérité: histoire derendez-vous manqués

Pierre Billion

► To cite this version:

Pierre Billion. Travail social en milieu ouvert et altérité: histoire derendez-vous manqués. Chantal Crenn, Laurence Kotobi & Jean-Claude Gillet (eds.), Les animateurs face à la différence ethnique, L'Harmattan, pp.61-78, 2008, Animation & Territoires. halshs-00311430

HAL Id: halshs-00311430

<https://shs.hal.science/halshs-00311430>

Submitted on 2 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Travail social en milieu ouvert et altérité : histoire de rendez-vous manqués

Pierre Billion (Maître de conférence en sociologie IUT, Université de Tours. Membre de l'UMR CITERES 6173 CNRS et de l'Observatoire des inégalités)

Une proposition s'impose avec une apparente évidence à la lecture de la problématique de ce colloque : les travailleurs sociaux sont souvent confrontés à la diversité ethnique et culturelle et, parmi ceux-ci, les animateurs socioculturels seraient particulièrement amenés à rencontrer la question de la "différence". En effet, si l'on pense à une situation en milieu ouvert, d'un animateur travaillant, à tout hasard, dans une banlieue urbaine, une zone urbaine sensible, l'image d'un public divers s'impose et l'on a l'impression d'énoncer une lapalissade. Oui, pour cet animateur, la population "immigrée" ou "d'origine immigrée" comme on dit, constitue une part importante de son public, voilà qui est entendu et voilà qui promet bien des débats en perspective, d'autant plus après les émeutes urbaines de novembre 2005 et le récent rappel de l'histoire coloniale "indigène" par un talentueux saltimbanque ayant grandi dans la banlieue parisienne. Le diagnostic est-il pour autant bien posé ?

Derrière l'évidence de ce propos — qui peut paraître conforme à la réalité mais se présente plutôt comme une image d'Epinal — se cachent, en effet, bien des biais de perception que l'on peut résumer par les questions suivantes :

1/ Qui est désigné comme "différent" et de quelle "différence" s'agit-il ? Employer les guillemets n'est pas ici simple précaution car la notion même de différence mérite définition et approfondissement pour qu'elle ne nous tende pas le piège redoutable du culturalisme ou d'un anti-racisme naïf, voire de la naturalisation ou fixation des identités.

2/ Qui n'est pas désigné à travers le prisme de cette diversité ethnique et culturelle comme représentant d'un public particulier ? Différent mais différent en quoi, et différent de qui au juste ? Derrière le flou des objectifs d'interculturalité souvent admis voir promus avec générosité et utopie, il n'est pas sûr que soient clairement définis les individus ou les groupes que l'on souhaite mettre en relation. L'acteur minoritaire est souvent celui par lequel et pour lequel l'interculturalité est recherchée sans toujours se demander si son identité est revendiquée ou assignée. L'ethnique, le différent, n'est-il pas défini comme un "autre" que parce qu'il est en contact avec le "même", le majoritaire protagoniste impensé d'une relation inégale, vaguement défini à travers les catégories d'habitant ou d'utilisateur sans autre distinction. On peut remarquer d'ailleurs la même ambiguïté lorsqu'on parle en animation, d'objectifs intergénérationnels, où ce sont souvent les jeunes adultes et les adolescents qui posent implicitement problème et qui sont le public le plus clairement identifié alors qu'il y aurait bien du grain à moudre pour définir la catégorie des "adultes", des plus âgés, des usagers et autres habitants avec qui on souhaite les mettre en relation ou "retisser du lien social".

3/ Quelles autres caractéristiques permettent de caractériser ce public pour lequel est mobilisée la notion de différence, en dehors de l'origine ou de l'appartenance ethnique ? Est-il temps de renouer avec certaines variables jugées trop vite dépassées, telles que la classe sociale, et de comprendre les parcours, les trajectoires à l'intersection du social et du culturel, de l'ethnicité et d'autres modes de production des inégalités sociales, notamment économiques ? Ou bien est-ce plus compliqué que cela, sachant que les situations objectives de classe existent encore, mais que le sentiment subjectif d'appartenir à une quelconque classe ou fraction de classe semble s'être nettement effacé ou assoupi même si les inégalités d'ordre socio-économique n'ont pas faibli ?

4/ La question de la différence renvoie-t-elle, comme tout le débat social nous y invite largement (l'invocation plus ou moins incantatoire de l'universalisme républicain face au communautarisme ; les affaires de foulard ; les prémisses d'interrogation du passé colonial) à des identités collectives, à des individus saisis et mobilisés en tant que membres d'un groupe, d'un collectif ? Ou bien, à l'ère d'une individuation poussée des acteurs sociaux, faut-il être plus prudent quant à l'articulation des expressions, revendications, demandes de reconnaissance des individus que rencontre l'animateur, à des logiques collectives de mobilisation et d'identification ? Cette prudence s'impose dans un contexte où les identités ethniques comme l'identité nationale française sont largement instrumentalisées par le discours politique et relèvent autant de logiques de reconnaissance que de logiques d'assignations catégorielles largement stéréotypées.

5/ Une dernière question encore, celle du lieu de la différence, du territoire. La banlieue et l'animation dans les zones urbaines sensibles sont-ils les seuls lieux où se pose la question de la différence et où l'animateur la rencontre ? N'y-t-il pas simplification à se focaliser sur les seules zones urbaines si l'on peut dire, les plus "sensibles" à la différence ?

Cet ensemble de questions ne sont pas simples précautions intellectuelles et volonté gratuite de couper les cheveux en quatre. Elles renvoient en fait à différents axes de tension depuis longtemps travaillés par le champ professionnel de l'animation sociale et socioculturelle : universalisme *versus* particularisme, émancipation des individus *versus* mobilisation collectives, ancrage des actions et des questions sociales et culturelles dans les réalités de territoires.

Si l'on ajoute, pour compliquer encore un peu ce premier diagnostic, qu'un nombre certain de jeunes dits "issus de l'immigration" sont entrés dans la profession d'animateur depuis une vingtaine d'années en France, c'est aussi toute la question de l'engagement militant du professionnel de l'animation qui est posée derrière cet ensemble de questions. Mais un engagement pour quelle cause alors : celle du respect des différences, de la communication interculturelle puis de la mixité sociale qu'on n'appelle jamais vraiment ethnique mais que l'on peut souhaiter, de la lutte contre les discriminations et contre le racisme, de formes plurielles et renouvelées de participation démocratique et de citoyenneté ? Cela fait beaucoup et témoigne de la complexité de la question.

Nous proposons, dans cette contribution — suite à l'invitation de notre collègue Chantal Crenn d'apporter autant qu'il est possible un regard théorique et synthétique sur la question — d'envisager rapidement la manière dont s'est posée ou ne s'est pas posée, au cours de l'histoire de l'animation (particulièrement en milieu ouvert et urbain), cette question de la différence et de l'ethnicité. Nous en tirerons une hypothèse d'une succession de rendez-vous manqués où le travailleur social (comme souvent le sociologue d'ailleurs) a souvent couru le risque de se trouver à la remorque de demandes politiques ambiguës et de formulations dominantes de la question sociale, sans pour autant réussir à avoir ce temps d'avance qui permettrait de mieux réaliser les objectifs d'égalisation, d'émancipation et de démocratisation de la société, chers à la tradition de l'éducation populaire¹.

Nous avons proposé deux titres, le premier étant formulé ainsi : "entre occultation et promotion de la 'différence', l'animation peut-elle résister à reproduire les rapports sociaux inégaux ? Celui finalement retenu réfère directement à des rendez-vous manqués de l'animation. Que voulons-nous dire par cette formulation qui pourrait laisser croire à une mise en cause du champ et des professionnels de l'animation ?

Pour être plus précis et complet, nous voulons retracer la série de rendez-vous pris par les animateurs avec la différence, l'ethnicité, les publics dits issus de l'immigration et les relations interethniques. Nous pensons que ceux-ci furent, en fait, souvent inaboutis ou tronqués. En effet, ces rendez-vous pris furent toujours le reflet des modalités que la société française toute entière a eu de convoquer, de prendre rendez-vous explicitement ou implicitement avec ces questions : du déni de la diversité à un début de reconnaissance de la pluralité des identités en passant par la glorification de l'interculturel et du partage, sans parler des échos toujours ouvertement assimilationnistes d'un discours nationaliste et républicain récent, ou de formes de xénophobie ouvertement développées bien au-delà du seul Front National.²

Ainsi, l'animation — représentative, entre autres champs, des attermoissements de la société française face à ces questions — a-t-elle des difficultés à faire la synthèse de ces rendez-vous. Nous voudrions, après les avoir exposés, repérer les pistes d'innovations possibles, la manière dont l'animation peut-être un lieu d'expérimentation de réponses plus complètes à ces questions de la différence, de la diversité, des relations interethniques.

Universalisme, assimilationnisme et déni de l'ethnicité

La période dite des "trente Glorieuses" a vu l'essor, entre 1950 et 1980, de la profession d'animateur sur fond de construction d'équipements socioculturels accompagnant la croissance urbaine et économique. Comme on le sait, l'enjeu majeur est alors, sur le plan politique d'une part, le conflit entre mouvement ouvrier et classes dirigeantes ; sur le plan de l'animation et de l'éducation populaire d'autre part, le développement de l'émancipation de chacun et de son accès à la culture, ce champ professionnel en pleine expansion s'efforçant d'imaginer des modes d'appropriation alternatifs et innovants de cette "culture pour tous" par rapport à ceux du milieu scolaire.

Dans ce contexte, on peut dire sans trop se tromper que la question de la différence et de l'ethnicité restent quasiment absentes des débats et des représentations sociales de l'époque, tant dans la société globale que dans le champ de l'animation. L'heure est au conflit de classe, mais aussi au déni collectif d'une histoire de l'immigration pourtant déjà ancienne et à l'entretien d'une représentation de l'immigration comme provisoire, de travail et non de peuplement. Les idéaux d'émancipation individuelle et d'accès à la culture universelle dont sont porteurs alors les travailleurs sociaux, ne

¹ On peut rapidement définir cette tradition de l'éducation populaire comme une éducation à la citoyenneté qui, dans le respect des valeurs démocratiques, tente de réduire les inégalités sociales, culturelles et économiques en tâchant de réaliser la participation active de tous et l'appropriation de projets concrets d'activités. La culture y est les plus souvent entendue au sens général et non anthropologique et particulier du terme, littérature, arts, sciences, loisirs, activités physiques et sportives, etc., auxquels les projets d'animation tentent de donner accès suivant des modalités alternatives aux apprentissages scolaires et aux canaux de la culture légitime.

² Les travaux préparatoires à la récente loi sur la prévention de la délinquance témoignent par exemple — à travers le rapport Bénisti notamment — de la montée en puissance d'un discours discriminatoire et xénophobe. Pour une analyse cf. P. Billon, Prévention de la délinquance : inquiétudes et amalgames, *Observatoire des Inégalités* www.inegalites.fr, fév. 2006.

laissent pas beaucoup de place à l'expression d'une quelconque spécificité ethnique et l'égalitarisme s'enracine plutôt dans une logique de réduction des différences, de neutralité voire de distance à l'égard des particularités culturelles, qui plus est religieuses. Les professionnels se recrutent dans les couches moyennes en ascension et voient reconnus leurs aspirations dans les équipements qui émergent à cette époque, les fractions immigrées des classes populaires restant un public marginal et non considéré comme tel, même si ceux-ci commencent à être nombreux dans la catégorie des jeunes urbains. Cette période a vu se professionnaliser des animateurs se recrutant plutôt dans les fractions dominées de la classe moyenne. Comme l'écrit Jean-Marc Gillet : "ce sont les couches moyennes qui semblent avoir le plus profité de ces transferts dans la mesure où elles ont été le plus capables de négocier la prise en compte de leur capital sportif ou culturel pour déboucher sur de nouveaux postes professionnels."³

L'horizon dessiné à cette époque n'a-t-il pas été, ainsi, une forme d'assimilation culturelle, de fusion des différenciations ethniques dans un creuset commun d'autant plus défendable qu'il était censé libérer les individus et résister à la normalisation de la culture scolaire, savante ou bourgeoise dominante ? Nous manquons finalement d'éléments pour répondre à la question tant la transmission des expériences marquantes de cette première période historique évoque peu la question de la différence et des relations interethniques.

Nous nous apercevons en fait que ce qui est transmis de l'histoire du champ professionnel de l'animation s'avère étroitement lié aux grands récits historiques et politiques produits *a posteriori*, le temps glorieux de la société salariale faisant place au début des années 1980 à celui des politiques de la ville et à l'émergence de la question de l'immigration et de l'intégration.

La détermination d'époques se succédant les unes aux autres ne doit sans doute pas nous faire ignorer un certain continuum dans les processus sociaux. Il serait trop simple, dans une forme d'idéalisation *a posteriori*, d'opposer le temps de la "banlieue rouge", de la société salariale et des Trente Glorieuses à celui des banlieues et de la question urbaine des années 1980 où la diversité ethnique se trouverait subitement propulsée sur le devant de la scène sociale et politique. Les pères ou grands-pères qui furent "OS immigré" n'ont pas été seulement exploités et dominés, invisibilisés. Ils ont aussi fait la grève, lutté dans les foyers, négocié des salles de prières à l'usine, se sont mobilisés et cette histoire ne saurait être seulement transmise comme une histoire de classe mais c'est aussi une histoire de relations interethniques inégales, de différenciations, de reconfiguration identitaire sur fond de décolonisation. Reste ce premier rendez-vous manqué, typique de cette époque que l'on dit révolue, entre la "question sociale" (au sens de la régulation des rapports de classe dans la société salariale) d'une part, et la "question ethnique" d'autre part.

Reste aussi ce paradoxe qui veut que ceux qui étaient censés être les moins acculturés, les pères et les grands-pères des jeunes ethnicisés d'aujourd'hui, ne furent pris en considération qu'à travers leur adéquation avec les intérêts de classe (ils étaient les plus démunis devant l'exploitation, symbolisaient la condition prolétarienne) sans que soient repérées les spécificités de leur parcours, les modes différenciés d'expression qui étaient les leurs.

Impasses de l'interculturel

Avec l'émergence des politiques de la ville et la mise en place de nombreux projets d'animation à l'échelle des quartiers prioritaires, nouveaux territoires de l'action publique, la différence culturelle va commencer à être mobilisée comme support de "lien social" et de participation des habitants. L'interculturel deviendra vite, au cours des années 1980, une dimension habituelle, et même parfois incontournable et ritualisée, de fêtes et repas de quartiers.

On peut certes reconnaître un certain intérêt et une cohérence à de telles actions interculturelles dans un contexte de montée de la xénophobie et de l'extrême droite. Elles cherchent à promouvoir une forme de dialogue entre les cultures pour amener des habitants à se côtoyer dans l'espace public autour d'un prétexte festif. Sans doute peuvent-elles avoir quelques effets — même si l'on peine à les mesurer — en termes de sensibilisation à la xénophobie et au racisme, de déconstruction de certains stéréotypes et de diffusion d'un idéal de tolérance et de dialogue.

Mais ce ne sont pas toujours ces objectifs qui sont poursuivis. Il s'agit plus souvent, pour des maisons de quartier et centres sociaux, de répondre à l'injonction de participation des habitants et des usagers et, surtout, de faire exister des collectifs d'habitants et toucher des publics peu captifs, moins enclins qu'auparavant à se tourner vers les activités sociales et culturelles jusque là proposées. Ces moments interculturels sont aussi une occasion pour des élus de tenter une gestion de proximité (efficace même si non affichée comme telle) de la diversité. Dans nombre de quartiers prioritaires et nombre de réunions et déclarations publiques, on cite toujours les cinquante ou soixante "ethnies" présentes mais on peine à établir un portrait social des collectivités en présence, des plus démunies, des plus discriminées, mais aussi de ceux qui vivent une certaine ascension sociale et, tout en revenant régulièrement dans le quartier,

³ J.P. Augustin & J.C. Gillet *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, éd. L'Harmattan, 2000, p. 63.

poursuivent de stratégies d'insertion résidentielle dans des quartiers plus mixtes et invisibles socialement de la même agglomération ?⁴

Il s'avère donc nécessaire de souligner les ambiguïtés voire les impasses de ces fêtes interculturelles en déconstruisant leurs présupposés qui confinent parfois à la naïveté. L'échange de traditions, de pratiques souvent culinaires, musicales, vestimentaires ou plus largement artistiques est basé sur les apports "différents" de publics "différents" qui peuvent finir par mettre en scène ce que l'anthropologue Roger Bastide appelait une "culture en conserve". Cet échange de traits culturels dans un seul sens se fait pour ainsi dire toutes choses étant égales par ailleurs, sans travailler véritablement sur les rapports de force et la hiérarchisation des groupes en présence et sans pouvoir — enfermé qu'il est dans le cadre vague et édulcoré du "lien social" et du local — développer une approche non plus seulement culturelle — voire culturaliste et patrimonialiste — mais aussi sociale et politique.

Cette mode de l'interculturel n'a fait parfois qu'accompagner la reconversion d'un certain nombre d'animateurs sociaux militants en « récréologues » culturels. Elle a trop souvent succombé aux sirènes de la folklorisation, aboutissant à masquer les rapports sociaux, à évacuer le conflit dont l'expression et la régulation sont pourtant une des bases de l'exercice de la citoyenneté.

La territorialisation du travail social et la construction des "différences"

Bien au-delà des défenseurs de l'interculturel, la période des années 1980 constitue une véritable découverte (redécouverte ?) de la question dite de l'immigration ou de l'intégration. La chronologie la plus convenue souligne le tournant des années 1977 à 1981 : émeutes urbaines et émergence des politiques de la ville où ceux qu'on nomme désormais les "jeunes de la deuxième génération", "issus de" ou "d'origine immigrée" deviennent des acteurs centraux. Cette période est bien sûr fondatrice pour les questions qui nous intéressent aujourd'hui à plus d'un titre.

C'est tout d'abord une époque qui voit s'ouvrir une formidable production de catégories qui désignent cette fameuse différence alors même que ceux que l'on ne tardera pas à appeler les "Beurs", s'avèrent de plus en plus semblables (dans leurs aspirations sociales et culturelles) aux autres jeunes de leur génération de même milieu social, et qu'ils revendiquent une égalité de droits. Ensuite, cette période des années 1980 et 1990 voit l'entrée en travail social d'une fraction de ce fameux public dit des jeunes issus de l'immigration. L'arrivée de ces passeurs de frontières ethniques est-elle parvenue à bouleverser les représentations et à remettre en cause l'équilibre traditionnel des rapports de force entre minoritaires et majoritaires ?

Deuxième génération, issus de, d'origine. Ces formulations, derrière l'apparente bienveillance et reconnaissance, témoignent d'une construction sociale ambiguë de la "différence". La métaphore des origines, des racines, des souches, ne rompt pas, en effet, avec les préjugés racistes⁵. Surtout, la focalisation de la question sociale sur la catégorie des "jeunes" et sur le territoire des zones urbaines sensibles contribue à présenter les problèmes comme transitoires (c'est le problème des jeunes, donc est-ce vraiment un problème majeur ?), exceptionnels, le fait d'une génération et d'individus aux parcours très particuliers. Or, ce sont ainsi des questions structurelles de la société française qui sont euphémisées voire tout bonnement évacuées : celles des discriminations, de la ségrégation et de la place des minorités dans la société.

Si certains ont pu se reconnaître dans la catégorie sociale des "Beurs" et la revendiquer, on s'aperçoit que celle-ci est étroitement liée à une recherche par la société globale d'un sens à la crise qu'elle traverse. Une première et courte période d'euphorie vis-à-vis de ces "grands frères" et de ces êtres "entre deux cultures" verra se développer une certaine fascination — nous l'avons dit — pour l'interculturel, le métissage culturel et l'expression de la "culture beur" tant chez des élus que chez certains travailleurs sociaux comme, d'ailleurs, chez le médiatique ministre de la culture de l'époque.

Puis très vite, la figure du "jeune de deuxième génération" viendra alimenter le discours sur "l'exclusion" comme nouvelle question sociale et sur les "quartiers d'exils" où les "jeunes en galère" n'ont pas d'avenir. Une vision misérabiliste se renforce ainsi, alors que la diversité des situations dans les banlieues s'accroît dans un paysage hétérogène de quartiers sensibles et prioritaires qui regroupent bientôt, au sein des politiques de la ville, près de cinq millions d'habitants. S'impose une représentation des cités en termes d'anomie et l'altérisation des jeunes "issus de" va

⁴ Des chefs de projets ou des élus locaux connaissent beaucoup de choses sur l'islam, les réseaux associatifs et les pratiques de solidarité de tel ou tel groupe, différencient parfois les Berbérophones et les Arabophones, les Turcs et les Kurdes, etc. mais combien sont capables d'un diagnostic aussi riche sur les pratiques discriminatoires des entreprises locales ?

⁵ Cf. V. De Rudder, Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés, *Journal des Anthropologues*, n° 72-73, 1998, pp. 31-47.

bon train avec l'émergence puis l'omniprésence du problème de l'insécurité dans le débat public et son étroite association à cette catégorie du "jeune de banlieue".

Vers une division ethnique de l'intervention sociale ?

Sur le plan professionnel et du travail social, la territorialisation et la sur-localisation des dispositifs d'intervention sociale ont favorisé certaines formes d'action positive à travers, notamment, les emplois dits de médiation sociale ou culturelle. Médiateurs, agents locaux de médiation sociale, correspondants de quartier, agents de proximité, femmes-relais, voire agents d'ambiance, ont formé un nouveau corps d'intervenants chargés de concrétiser les objectifs explicites et implicites de la décentralisation et du renouvellement des modes d'intervention sociale : travailler dans la proximité avec les habitants ; apporter une réponse globale et non sectorisée aux problèmes d'exclusion sociale ; opérer un partenariat entre les différents professionnels du social dont le ciment commun serait le territoire, le local, le plus souvent le quartier prioritaire ; coupler, par une politique d'emplois aidés, ces nouvelles formes d'intervention sociale avec le traitement social du chômage récurrent des jeunes habitant ces quartiers ; valoriser éventuellement la diversité culturelle et se saisir, ici ou là, de la question du pluralisme et du multiculturalisme sans pour autant reconnaître officiellement l'existence de minorités et de discriminations.

Dans ce contexte particulier et particulièrement français, en même temps que s'élevaient diverses incantations nostalgiques de notre "modèle républicain", il faut bien constater qu'un certain nombre de jeunes fils et filles de migrants habitant les quartiers urbains les plus défavorisés offraient le profil idéal et bénéficièrent de créations de postes, sensiblement dans le secteur de l'animation et de la prévention, tout au moins de vacations saisonnières et d'emplois précaires constituant un premier pas précieux vers une insertion professionnelle. Plus récemment, certains bénéficièrent même d'une quasi-politique d'action positive — terme que l'on préférera à discrimination positive — l'ethnicité entrant officieusement dans les critères de leur recrutement au sein de dispositifs dits "spécifiques".

L'"ethnique" et le "culturel", mais aussi le "différent" et la "différence" comptèrent parmi les éléments de concrétisation du "local", du "transversal", alimentèrent l'espoir de voir émerger de nouvelles formes de participation et de citoyenneté ou de démocratie locale. Mais ces nouvelles opportunités ont laissé ouvertes des questions cruciales comme le risque d'une stratification et d'une division ethnique du travail entre travailleurs sociaux des "métiers centraux" de plus en plus mobilisés par la complexité technique des dispositifs d'une part, et nouveaux intervenants sociaux au contact direct du terrain d'autre part. On peut souligner aussi le risque de voir un corps d'associations semi-professionnelles se coller avec le travail de proximité aux côtés d'institutions et services publics peu prompts à s'ouvrir à la diversité et à remettre en cause leurs propres pratiques discriminatoires.⁶

Au long des années 1990, l'excès d'une politique dite des "grands frères" (on la dénie généralement pour sa propre commune, son propre service mais on la dénonce comme banale sur un plan général) sera fréquemment débattu parmi les professionnels des "métiers centraux", reconnus et diplômés. Il s'agirait non d'une politique clairement organisée mais d'un ensemble de pratiques locales qui auraient contribué à l'embauche de jeunes, au sein de certains services municipaux de la jeunesse ou de certaines associations, sur la base de leur connaissance, leur proximité vis-à-vis des publics implicitement ciblés et posant problèmes : les jeunes "issus de l'immigration". Très concrètement, les compétences "endogènes" seront vite considérées comme "indigènes". Tel jeune animateur catégorisé comme "issu de l'immigration" posera problème par son rapport à l'autorité et son manque de distance vis-à-vis de ceux qu'il prend en charge ou accompagne. On s'inquiétera aussi de tel autre qui cumule plusieurs "casquettes" : professionnel, habitant du quartier, ancien bénéficiaire de "dispositifs", militant d'une association constituée sur une base ethnique ou nationale, parfois nouveau postulant à l'entrée dans une carrière d'élus local, voire implication dans des réseaux entrepreneuriaux ethniques en parallèle de l'activité d'animation ou de médiation.

Ce débat aboutit alors à faire de la différence et de la distance culturelle la source du problème, l'origine des difficultés de tel ou tel animateur à se positionner vis-à-vis de ses pairs, "jeunes" comme lui mais aussi professionnels plus âgés et considérés à tort ou à raison comme plus neutres. Finalement, ce cumul militant et cette implication sociale plurielle, considérés autrefois comme salutaires chez les travailleurs sociaux issus des fractions supérieures de la classe ouvrière ou des classes moyennes, sera dans ce cas frappé d'illégitimité, lu comme un frein et non une richesse. Le problème reste pourtant celui de la définition des tâches et des missions, de leur finalité (travail social ou pacification sociale ? veille de proximité et occupation du public ou bien réelle projet d'émancipation et de citoyenneté ?) dans des "nouveaux métiers" "au plus près" s'affrontant à une véritable quadrature du cercle car aux confins de métiers parfois disparus

⁶ Sur cette question des métiers du projet versus métiers de la présence sociale, cf. B. Ravon, Nouveaux emplois de l'intervention sociale urbaine, *Ville Ecole Intégration Enjeux*, n°124, 2001 (disponible en ligne).

(gardien d'immeuble) ou de métiers fréquemment opposés au travail social (sécurité, tranquillité publique). Or ces questions de définition du métier et de distance au politique dans un cadre décentralisé ne reviennent-elles pas comme un *boomerang* à l'ensemble des professionnels (les assistants de service social et les éducateurs de la prévention spécialisée à tout le moins) avec le développement récent d'un arsenal législatif de répression et de contrôle des "classes dangereuses" à travers fichages, transmission d'informations nominatives sur les populations "à risque" aux maires, nouveaux coordinateurs d'action sociale et éducative ?

Derrière le mélange de fascination folklorisante puis le déni des ces parcours et positions sociales propres aux jeunes issus de l'immigration, la tentation aussi de les instrumentaliser à des fins de pacification sociale, se profile finalement un autre rendez-vous manqué que symbolise la fameuse Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983.⁷ Personne n'a vraiment saisi la richesse de cette période cruciale des débuts de la politique de la ville, de ce qu'on pourrait appeler la complétude des engagements et des positions sociales de ces jeunes. Engagés politiquement sur des enjeux structurels de la société française (les discriminations), ils cultivaient aussi une certaine fierté ethnique clairement dissociée de l'identité de leurs parents. Leurs parcours scolaires les plaçaient en position de prétendant à une certaine ascension sociale dont les "métiers du social" pouvaient représenter une des passerelles. Leur militantisme ne s'avérait pas nécessairement politique mais aussi culturel.

C'est le versant folklorique de ce mouvement qui a été largement récupéré politiquement et médiatisé sans entendre véritablement les revendications. A tel point que la revendication d'une égalité, donc d'une reconnaissance et d'une lutte officielles contre les discriminations, affirmée lors de cette fameuse Marche de 1983, sera proprement évacuée — on préférera l'enfermer dans la dénomination culturaliste de "Marche des Beurs" — et mettra vingt ans à revenir dans le débat public. Encore doit-on souligner que la loi de 2001⁸ sur les discriminations n'advient dans le contexte français que par les insistantes pressions de l'Europe et par une voie détournée peu reliée finalement à l'engagement des premiers concernés et peu propice à un changement dans les consciences politiques.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette période en termes de mémoire sociale et politique ? Les jeunes adultes en formation de Carrières Sociales ouvrent de grands yeux quand on leur parle de cette Marche pour l'égalité et contre le racisme ou du mouvement Convergences qui suivit en 1984, y compris ceux qui s'engagent dans un travail d'animation auprès des "jeunes issus de quartier" (expression fréquemment employée et ô combien significative) ou qui se sentent particulièrement concernés à titre personnel. Dans les quartiers, des animateurs issus de cette génération de la Marche, expliquent que l'évocation de cet âge révolu fait désormais "ancien combattant".

Les discriminations ne résument pas toutes les inégalités sociales

D'aucun pourrait se féliciter, pourtant, de la banalisation depuis quelques années de la lutte contre les discriminations, des débats rebattus sur les avantages et les inconvénients de la "discrimination positive". Le thème de la différence n'aurait-il pas gagné ses lettres de noblesse, loin des rendez-vous manqués que nous avons soulignés jusqu'ici.

A y regarder de plus près, la thématique de la "différence" ressurgit aujourd'hui, sous la forme d'un troisième rendez-vous si l'on peut dire, dans un invraisemblable imbroglio cacophonique de petites phrases et de catégorisations croisées. Certes, depuis novembre 2001, notre pays s'est doté d'une loi qui instaure une nouvelle répartition de la charge de la preuve de discrimination et a timidement amené quelques condamnations d'employeurs, d'agences immobilières. Mais parallèlement, les inégalités entre Français et étrangers, entre Français et immigrés, n'ont pas régressé et les discriminations n'expliquent pas tout de l'inégalité des parcours et des destins sociaux. Plus inquiétant encore, les élites et l'opinion continuent à redécouvrir périodiquement la "question de l'immigration" au gré d'une actualité plus large telle que la crise des banlieues, l'insécurité et la délinquance, la situation précaire voire dramatique d'immigrants sans papiers, la définition de la laïcité, voire même quelques relents d'une histoire coloniale pas tout à fait digérée. Si bien que le problème vient à être posé dans un mélange inquiétant — à moins qu'il ne soit faussement amnésique — de discours et de mesures s'attaquant tantôt aux flux migratoires (l'immigration choisie, la régularisation), tantôt au "stock", c'est-à-dire aux immigrants légalement installés sur le territoire. On ne sait trop finalement s'il s'agit de rassurer et refonder la nation en contrant les nationalistes les plus radicaux ou s'il s'agit bien de devenir enfin, en assumant une politique cohérente d'intégration, le pays d'immigration que nous n'avons (presque) jamais cessé d'être.

⁷ Partie de Marseille le quinze octobre 1983 dans l'indifférence générale, la Marche pour l'égalité et contre le racisme est accueillie par cent mille personnes à Paris début décembre et deviendra un acte fondateur des revendications des jeunes de banlieue.

⁸ Loi du 16 novembre 2001 sur la lutte contre les discriminations.

Une chose est sûre, "l'immigration" continue d'être posée comme un aléa, un problème, et la diversité ethnique, la différence, comme une pathologie transitoire alors même qu'elles devraient faire partie intégrante du projet collectif.

Cette diversité est saisie dans un feu d'artifice idéologique de formules et de catégories dans lesquelles l'extrême droite n'a plus qu'à puiser le moment venu et qui risque de produire un aveuglement collectif : un ministre d'Etat se félicite de la nomination d'un "préfet musulman", un autre fustige quelques milliers de familles polygames au moment où 4 à 5 millions de Français vivant dans les zones urbaines sensibles subissent les émeutes. Pendant ce temps, l'assemblée impose par son vote une version partielle mais officielle de l'histoire sur le rôle positif de la présence française dans les colonies. Un député de la majorité fait, dans un rapport officiel, du bilinguisme un facteur prédictif de délinquance et bricole un argumentaire grossier qui se résume à l'équation immigrés = délinquance.⁹ Tout ceci pendant que se banalisent des expressions telles que "français d'origine" (expression politiquement correcte pour remplacer "français de souche"), "jeune issu de l'immigration", deuxième, troisième, quatrième génération, etc. Mais tout va bien, notre modèle républicain et notre universalisme restent "à la française" et nous pouvons lever fièrement le menton pendant que d'autres pays sourient ou s'inquiètent d'un tel spectacle.

Le sociologue s'emporterait-il ici, influencé par l'actualité et une période électorale peu propice à l'objectivité ? Non, ce que nous tentons de déconstruire c'est cette autre forme de rendez-vous manqué caractéristique d'une troisième période que nous pourrions qualifier comme celle des "émeutes urbaines" et de la montée en puissance d'un libéral-nationalisme. Quelle construction de la différence s'opère désormais et en quoi les travailleurs sociaux — parmi eux les animateurs — peuvent-ils être concernés par un tel contexte ?

Un des premiers enjeux est aujourd'hui le développement d'un discours de victimisation au sein des fractions les plus en difficulté des jeunes habitants les quartiers sensibles, discours que certains animateurs entendent fréquemment. Il reste très important de dénoncer les discriminations que subissent ceux d'entre eux qui sont ethnicisés ou racisés mais leurs difficultés ne se résument pas aux seules discriminations, elles sont aussi plus structurelles et peuvent être mesurées en tant qu'inégalités sociales, de revenus, de conditions de logement, inégalités scolaires aussi, problème de la reproduction sociale des inégalités des parents aux enfants, toutes questions qui ne sont pas nouvelles et que la sociologie contribue à décrire depuis longtemps¹⁰ mais qui tendent à être occultées par l'insistance politique sur la différence et la discrimination. Victimes de discrimination raciale ou pas, les jeunes connaissent deux fois plus le chômage que le reste de la population et, lorsqu'ils vivent dans les Zones Urbaines Sensibles, ce taux de chômage double encore.

Cette forme de consensus qui existe aujourd'hui autour des discriminations s'avère parfaitement compatible avec la diabolisation de l'autre et la glorification du même, du national, de l'identité française. L'appel à l'égalité des chances côtoie le discours sur la différence.

Le second enjeu devient ainsi de déconstruire cette conception des politiques sociales, en pleine expansion aujourd'hui, qui réduit l'action de solidarité de l'Etat aux marges d'un système par ailleurs régulé par les seules règles du libéralisme économique. Une logique de compassion règle l'intervention limitée d'un Etat charitable, assistantiel, qui dénonce les discriminations les plus visibles sans remettre en cause les rapports sociaux structurels qui les entretiennent sous forme de discriminations indirectes et systémiques.¹¹ Cet Etat contribue au maintien des frontières ethniques en ciblant des populations à risques sur fond d'une soit disant responsabilisation des familles, des parents. Les travailleurs sociaux sont directement invités alors à transmettre des informations contribuant au dépistage de ces risques sociaux parmi lesquelles les catégorisations ethnistes ou racistes peuvent prendre toute leur place.

Enfermer la question sociale dans le registre culturel et ethnique (la "question de l'immigration", de l'"identité nationale", "la discrimination positive") permet, à la suite notamment des émeutes urbaines de l'automne 2005, de cacher l'indigence des réponses apportées sur deux autres registres essentiels de la solidarité républicaine : celui, politique, de la participation démocratique de citoyens très divers ; celui, social et économique, de l'emploi, du droit au travail et au logement. L'un des profits idéologiques d'une telle conception est, pour ses promoteurs, de légitimer un certain "communautarisme" des majoritaires, repli identitaire frileux sur une francité et une exception française érigée en modèle qui, manifestement, permet à moindre frais de mobiliser l'électorat.¹²

⁹ Le rapport Bénisti précédemment évoqué.

¹⁰ Sur la persistance voire l'augmentation des inégalités sociales en France, on pourra consulter les travaux de l'Observatoire des Inégalités : www.inegalites.fr et L. Maurin & P. Savidan (eds.), *L'état des inégalités en France 2007*, ed. Belin, 2006.

¹¹ Pour une analyse des mesures récentes et notamment du renforcement de la Halde, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, cf. F. Vourc'h & V. De Rudder, Positions libérales, positions radicales dans la lutte contre les inégalités racistes, *Les Cahiers de l'Urmis*, n°10-11, déc. 2006 (disponible en ligne).

¹² Pour de plus amples développements, cf. P. Billion, Immigration et inégalités : la construction des frontières ethniques, in : L. Maurin & P. Savidan, *op. cit.*

Enjeu de mémoire et mise en récit des identités

L'analyse produite jusqu'ici peut paraître fort structuraliste et s'adresser seulement aux politiques, à l'opinion publique, susceptibles (les premiers par leurs décisions, la seconde par l'expression de son vote) d'influencer la conception des politiques publiques vers plus de justice sociale. Mais quelle conclusion l'animateur au plus près du terrain peut-il en tirer ?

Prenons l'*alpha* et l'*oméga* de la démarche de l'animateur : l'expression des "usagers", des "habitants" ou, plus simplement de citoyens comme objectif général d'une part ; le "territoire" comme cadre spatial concret mais aussi comme catégorie de la commande politique et donc de légitimation de l'action, d'autre part. Quelle place peut prendre la question de la "différence" dans un tel paysage ?

Ne s'agit-il pas, pour résister aux différentes catégorisations sociales et faire travailler, si l'on peut dire, les rapports sociaux, d'aider à une confrontation des subjectivités pour que chacun puisse se construire ? En effet, comme l'écrit le sociologue P. Rosanvallon nous invitant à examiner autrement la question des identités sociales : "Celles-ci ne peuvent plus seulement être appréhendées sur le mode de l'articulation entre un moi et un nous, c'est-à-dire de la composition des individus en collectivités fondées sur la ressemblance et la similarité. Dans l'ordre des individus, la prise de distance avec les visions substantialistes de l'identité s'est maintenant très largement opérée. L'idée que l'identité est inséparable d'une mise en récit, qu'elle est ainsi pour une large part d'ordre narratif, est communément acceptée. Le tournant reste dorénavant à opérer dans l'ordre des identités collectives. Il s'agit là aussi de les comprendre sur un mode historique, comme des parcours croisés ou des cheminements parallèles, beaucoup plus que comme des qualités communes stables."¹³

Cette "politique des subjectivités" pose la reconnaissance comme un enjeu démocratique majeur. Pour le même auteur : "Ce n'est pas un code déjà existant ou une identité clairement maîtrisée que les individus veulent faire reconnaître. C'est une nouvelle définition d'eux-mêmes, qui leur est en même temps sensible et inconnue, qu'ils aspirent à voir prise en compte. C'est d'ailleurs pour cette raison précise que les réflexions sur l'identité ont pris une telle importance aujourd'hui. Construire une histoire, tisser une continuité dans l'existence impliquent de participer à une entreprise plus vaste d'élucidation et de constitution du sens. L'antique césure entre l'individuel et le collectif, le privé et le public se trouve pour cette raison effacée. Un même registre de l'expérience unit dorénavant les deux dimensions."¹⁴

Des groupes de parole, des expositions, des ateliers d'écriture ayant pour prétexte un même ancrage territorial (le quartier, la commune, les mémoires de ces lieux de vie) peuvent sans doute promouvoir et accompagner cette politique des subjectivités et permettre de donner à voir les différences, les distances, mais aussi les proximités parfois inattendues dans la manière de raconter les lieux et les temps de la vie sociale.

Les frontières ethniques ne s'effaceront pas certes, des personnes estimeront leur propre parole et leur récit peu légitimes, mais le travail social peut néanmoins tenter de faire bouger ces frontières, de les faire travailler en les croisant avec bien d'autres dimensions (le genre, l'âge, la situation résidentielle, l'histoire scolaire, les aspirations économiques, l'expérience du travail, du chômage) susceptibles de construire du "eux" et du "nous" et de provoquer configurations et reconfigurations identitaires.

Dans ce cadre, il sera aussi important de susciter et d'entendre le récit d'une femme âgée qui s'estime victime de racisme ou de xénophobie de la part de jeunes dits "issus de l'immigration" au bas de son immeuble que le contraire. Il sera crucial d'accompagner la mise en récit d'identités assignées, de parcours jusque là invisibles ou déniés et pas seulement d'identités revendiquées. Il sera sans doute nécessaire d'entendre les singularités sans chercher une quelconque représentativité à ces mises en récit. Il sera enfin essentiel de ne pas éluder les frictions et les conflits au profit d'une recherche trop rapide de l'unanimité et du consensus.

L'animation pourrait ainsi contribuer à une logique d'*empowerment* en abordant des sujets souvent absents des conseils de quartier, conseils consultatifs et autres instances de démocratie participative générées par la loi sur la démocratie de proximité¹⁵. Les méthodes et les outils de l'animateur pourraient sans doute contribuer à l'édification d'une première "marche" sur le long escalier de la démocratisation et de la participation. Mais les travailleurs sociaux ne peuvent être

¹³ P. Rosanvallon, Le nouveau travail de la représentation, *Esprit*, fév. 1998.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Loi du 27 février 2002 obligeant les communes de plus de 80 000 habitants à mettre en place des instances de démocratie participative. Pour une analyse des absents structurels de ces dispositifs, cf. H. Bertheleu & C. Neveu, De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de "débat public" à Tours, *Espaces et Sociétés*, n° 123, 2005.

les seuls à agir ainsi sur les rapports de pouvoir et ne sont peut-être pas les mieux placés dans le rapport au politique et enfermés qu'ils sont aujourd'hui dans l'échelle locale. C'est à une autre échelle et pour l'ensemble des acteurs sociaux que se pose aussi — et peut-être avant tout — cette question de la "différence", de la production des rapports sociaux de différenciation et de hiérarchisation sociale et de la reproduction des frontières entre les groupes sociaux qui en découle.